

AUTORISATIONS PARENTALES 2025/2026 Ateliers dans le cadre du Relais Petite Enfance

> Autorisation pour les ateliers :

Nous, soussignons (deux parents obligatoires) :
Demeurant au :
Adresse mail :
Téléphone :///
Parents de l'enfant :
Date du début de contrat :/
Autorisons notre Assistant(e) Maternel(le) ou garde à domicile :
à participer avec notre enfant aux différentes animations proposées par le relais petite enfance de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.
Autorisation pour les photos au Relais Petite Enfance :
Nous □ autorisons □ n'autorisons pas
Conformément aux dispositions de l'article 9 du Code Civil, la responsable du Relais Petite Enfance à faire procéder, à titre gratuit, à des photographies ou à des films concernant mon enfant. Ces photos pourront être publiées pour illustrer les documents, bulletins, exposition ou encore figurer sur le site internet et les réseaux sociaux de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.
Fait à : le,
Lu et approuvé

Signature des deux parents obligatoires